

**La Voix de l'Ain**  
**AVIS IMPORTANT**

Le tarif d'insertion au millimètre d'annonce légale de 40 signes et espaces, fixé par l'arrêté interministériel du 21 décembre paru au Journal Officiel du 6 décembre 2017 est dans le département de l'Ain, de 1,82 € pour l'année 2018. Aucune remise ni ristourne n'est autorisée (article 5).

**Annonces administratives**



**COMMUNE D'AMBROMAY**  
**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE**

**Organisme acheteur :** Commune d'AMBROMAY Grande Rue - BP 9 01500 AMBROMAY

**Mode de passation des marchés :** Procédure adaptée ouverte (articles L.2123-1 et R.2123-11 \* du Code de la Commande Publique)

**Objet du marché :** Construction d'un local associatif « Maison des Arts » - Place de la Bouverie, 01500 AMBROMAY

**Date prévisible de commencement des travaux :** Janvier 2020

**Renseignements relatifs aux lots :**

- Lot n°1 : Désamiantage,
- Lot n°2 : Démolition, Terrassement VRD
- Lot n°3 : Gros-Oeuvre - Enduit de façades
- Lot n°4 : Charpente, Couverture, Zinguerie
- Lot n°5 : Étanchéité
- Lot n°6 : Menuiseries extérieures
- Lot n°7 : Métallerie, Ventilation
- Lot n°8 : Menuiseries intérieures bois
- Lot n°9 : Plâtrerie, Peinture
- Lot n°10 : Carrelage, Faïence
- Lot n°11 : Revêtement de sols
- Lot n°12 : Électricité courants Faibles
- Lot n°13 : Plomberie, sanitaire, chauffage, climatisation

**Délai d'exécution :** 10 mois, inclure la période de préparation, à compter de la date prévisionnelle de l'ordre de service de préparation.

**Cautionnement garanti :** 5 % du montant du marché initial ou caution bancaire

**Retrait du dossier de consultation :** Télécharger le dossier sur <https://marchespublics.ain.fr> (onglet : consultation)

**Date limite de réception des offres :** Le 12/12/2019 à 12h

**Lieu de réception des offres :** Mairie d'AMBROMAY Grande Rue - BP 9 01500 AMBROMAY

Seule la transmission par voie électronique des documents est acceptée à l'adresse suivante <https://marchespublics.ain.fr>

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :** Celles fixées aux articles R.2142-1, R.2142-3, R.2142-4, R.2143-3 et R.2143-4 du Code de la Commande Publique.

**Durée de validité des offres :** 90 jours

**Critères d'attribution :** Offre appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous et détaillés dans le Règlement de Consultation

- Le montant de l'offre de base pour 40 % (détaillé dans le Règlement de Consultation)
- Valeur technique appréciée en fonction du mémoire technique fourni pour 60 % (détaillé dans le règlement de consultation)

**Renseignements techniques :** AGENCE D'ARCHITECTURE TZF M. Franck TURQUOIS - Architecte 13 Rue Saint-Exupéry 01160 PONT D'AÏN Tél. 04.74.39.22.11 - Fax. 04.74.39.22.12

**Renseignements administratifs :** Commune d'AMBROMAY Grande Rue - BP 9 01500 AMBROMAY Tél. 04.74.38.13.32 - Fax. 04.74.34.08.94

**Paiement et financement :** La Trésorerie est chargée du paiement des travaux dans un délai de 30 jours après réception par la Commune d'AMBROMAY des factures validées par le Maître d'oeuvre.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** Le 19/11/2019

**Oyonnax**  
**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE**

**Organisme acheteur :** Mairie d'OYONNAX M. le Maire Michel PERRAUD 126 Rue Anatole France BP 817 - 01100 OYONNAX Tél. 04.74.77.00.06 - Fax. 04.74.77.18.60 Mail : [correspondre@aws-france.com](mailto:correspondre@aws-france.com) web : <http://www.oyonnax.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre - Accord-cadre avec un seul opérateur. Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre.

**Durée :** 12 mois

**Valeur estimée :** 208.000,00 € HT

**Objet du marché :** Service de gardiennage et de sécurité Incendie sur divers sites de la commune d'Oyonnax

**Référence acheteur :** 19116ARD/BO

**Type de marché :** Services

**Type de procédure :** Procédure adaptée Code NUTS - FRK21

**Lieu d'exécution :** Ville d'Oyonnax, 01100 OYONNAX

**Forme de marché :** À bons de commande avec maximum. Attribution d'un marché unique

**Classification :** CPV principale 79713000 - Services de gardiennage

**Prestation divisée en lots :** Non

**Conditions de participation :** La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

**Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché :** Non

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations : 70%
- Valeur technique : 30%

**Renseignements administratifs :** Mairie d'OYONNAX Service Marchés Publics Mme Sophie DEVAUX 126 Rue Anatole France 01100 OYONNAX Tél. 04.74.81.72.17 Mail : [sophie.devaux@oyonnax.fr](mailto:sophie.devaux@oyonnax.fr)

**Renseignements techniques :** Mairie d'OYONNAX Mme Maïtane REY 126 Rue Anatole France 01100 OYONNAX Tél. 04.74.77.00.06 Mail : [maïtane.rey@oyonnax.fr](mailto:maïtane.rey@oyonnax.fr)

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de LYON 184 Rue Duplessis 69433 LYON CEDEX 03 Tél. 04.78.14.10.10 - Fax. 04.78.14.10.65 Mail : [greffe.ta-lyon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-lyon@juradm.fr)

**Date de remise des offres :** 16/12/19 à 16h au plus tard. Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée

**Langues utilisées dans l'offre ou la candidature :** Français

**Unité monétaire utilisée :** Euro

**Validité des offres :** 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

**Renseignements complémentaires :** La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur.

**Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires :** Non

**Prédictions concernant les délais d'introduction des recours :**

- Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de Justice Administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat,
- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA
- Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

**Avis intégral :** Pour accéder au Dossier de Consultation des Entreprises, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://ajaysort.marches-publics.info/>

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** Le 15/11/19

**CULOZ**  
**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE**

**Organisme acheteur :** Mairie de CULOZ 46 Rue de la Mairie 01350 CULOZ

**Correspondant :** M. le Maire Téléphone 04.79.87.00.29

**Adresse Internet du profil d'acheteur :** [www.lavoixdelain.fr](http://www.lavoixdelain.fr) (onglet : marchés publics)

**Objet du marché :** Maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation de la toiture et des façades du gymnase Jean Falconnier, 01350 CULOZ

**Type de marché :** Marché de services - maîtrise d'oeuvre

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Caractéristiques principales :** La consultation ne fait pas l'objet d'une décomposition en lots. Les prestations donneront lieu à un marché unique. Les prestations ne font pas l'objet d'un marché fractionné à tranches optionnelles. Contenu de la mission de maîtrise d'oeuvre :

- Etudes d'avant-projet sommaire (APS),
- Etudes d'avant-projet définitif (APD),
- Etudes de projet (PRO),
- Assistance à la passation des contrats de travaux (ACT),
- Etudes d'exécution (EXE),
- Direction de l'exécution des travaux (DET),
- Assistance aux opérations de réception (AOR) et pendant la période de garantie de parfait achèvement.

Les missions complémentaires suivantes sont également confiées au maître d'oeuvre : Diagnostic (DIA), Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC). La présente consultation est ouverte aux équipes de maîtrise d'oeuvre dont la composition devra inclure au moins les compétences professionnelles suivantes :

- Architecte,
- Economiste de la construction,
- BET Structure,
- BET Thermique.

**Enveloppe prévisionnelle des travaux :** 290.000 € HT

**Prix du marché :** Le marché est passé à prix forfaitaire provisoire pour le forfait de rémunération pour la mission de base et à prix forfaitaire définitif pour le forfait de rémunération pour la mission complémentaire. Les prix sont actualisables. Il n'est pas prévu de révision des prix. Variantes non autorisées.

**Date de début du marché :** La durée du marché commence à courir à compter de la notification du marché et se termine à la fin du délai de garantie de parfait achèvement.

**Cautionnement et garanties exigées :** Avance voir les conditions au cahier des charges

**Langues utilisées dans l'offre ou la candidature :** Français

**Documents à produire à l'appel des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Formulaire DC1, Lettre de candidature
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement
- Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents
- Une liste des principaux services similaires fournis au cours des trois dernières années
- Pour l'architecte : Diplôme

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le Règlement de Consultation.

**Date limite de réception des offres :** Le 17/12/2019 à 12h

**Délai minimum de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Retrait du dossier de consultation :** Téléchargeable gratuitement à l'adresse [www.lavoixdelain.fr](http://www.lavoixdelain.fr) (onglet : marchés publics)

**Conditions de remise des offres ou des candidatures :** Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des documents par voie électronique uniquement à l'adresse suivante : [www.lavoixdelain.fr](http://www.lavoixdelain.fr) (onglet : marchés publics)

**Renseignements complémentaires :** Les candidats devront faire parvenir une demande écrite en utilisant EXCLUSIVEMENT l'onglet « Question » de la présente consultation sur le profil acheteur : [www.lavoixdelain.fr](http://www.lavoixdelain.fr) (onglet : marchés publics)

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** Le 19/11/2019

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE**

**Projet de révision du Plan Local d'Urbanisme**

**Projet de zonage d'assainissement des eaux usées et eaux pluviales**

Par arrêté du 25/10/2019 le Maire de SAINT-MARTIN-DU-MONT a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme et de zonage d'assainissement des eaux usées et eaux pluviales de la commune approuvé par la Communauté d'Agglomération du Bassin de BOURG-EN-BRESSE.

A cet effet, le président du Tribunal Administratif a désigné M. Gérard MARQUIS, en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie de SAINT-MARTIN-DU-MONT du lundi 18 novembre 2019 au jeudi 19 décembre 2019 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au jeudi de 9h30 à 12h et le samedi de 9h30 à 11h).

Le dossier d'enquête publique peut être consulté sur le site internet suivant : [www.saintmartindumont.fr](http://www.saintmartindumont.fr)

Pendant la durée de l'enquête, le commissaire enquêteur recevra les observations du public en Mairie de SAINT-MARTIN-DU-MONT

- le jeudi 21 novembre de 9h à 12h,
- le mercredi 4 décembre 9h à 12h,
- le samedi 14 décembre de 9h30 à 11h30,
- le jeudi 19 décembre de 9h à 12h.

Les observations peuvent également être transmises par correspondance au commissaire enquêteur à la Mairie de SAINT-MARTIN-DU-MONT ou par voie électronique en indiquant en objet « enquête publique unique PLU - EU et EP à l'attention du commissaire enquêteur » à l'adresse suivante : [mairie@saintmartindumont.fr](mailto:mairie@saintmartindumont.fr)

Cet avis est affiché à la porte de la Mairie, dans les hameaux de la commune (Galles, le Pied de la Côte, le Farget, le Mollard, Châteaubleu Mully, la Chapelle, Confranchette le Haut, Confranchette le Bas, So-blay, Gravelles et les salles associatives) et peut être consulté sur le site internet de la commune : [www.saintmartindumont.fr](http://www.saintmartindumont.fr)

Le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme a fait l'objet d'une évaluation environnementale qui figure dans le dossier d'enquête.

Le projet de zonage d'assainissement des eaux usées et eaux pluviales de la commune de SAINT-MARTIN-DU-MONT n'est pas soumis à une évaluation environnementale.

Des informations relatives à l'enquête peuvent être consultées sur le site internet suivant : [www.saintmartindumont.fr](http://www.saintmartindumont.fr) sur lequel vous pouvez déposer vos observations.

Au terme de l'enquête, la révision du Plan Local d'Urbanisme sera approuvée par délibération du conseil municipal et le schéma de zonage d'assainissement des eaux usées et eaux pluviales sera approuvé par l'organe délibérant de la Communauté d'Agglomération du Bassin de BOURG-EN-BRESSE.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en Mairie, et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Ils seront également mis en ligne sur le site internet mentionné ci-dessus.

**Le Maire, Laurent PAUCOD**  
1918537

**COMMUNE DE LHUIS**  
**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**Élaboration du Plan Local d'Urbanisme**  
**Projet de zonage d'assainissement (volet eaux usées et eaux pluviales)**

Par arrêté n° A.2019.10.44 en date du 26/10/2019, M. le Maire de la commune de LHUIS a prescrit l'ouverture d'une enquête publique unique relative à d'une part, le projet de Plan Local d'Urbanisme et, d'autre part, le projet de zonage d'assainissement (volet eaux usées et eaux pluviales).

A cet effet, M. Hervé GIRARD, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de LYON.

Cette enquête publique sera ouverte pour une durée de 32 jours consécutifs, du mercredi 20 novembre 2019 au samedi 21 décembre 2019 à 12h inclus.

Au terme de l'enquête publique, le Plan Local d'Urbanisme et le zonage d'assainissement (volet eaux usées et eaux pluviales) pourront être approuvés par délibérations du Conseil municipal de la Commune de LHUIS.

Les dossiers du projet de Plan Local d'Urbanisme, du zonage d'assainissement (volet eaux usées et eaux pluviales), les pièces qui les accompagnent, ainsi qu'un registre d'enquête publique unique à feuillets non mobiles coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la Mairie de LHUIS pendant toute la durée de l'enquête et pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture, soit :

- Mardi / Mercredi / Vendredi : de 9h à 12h30
- Samedi : de 9h à 12h

Chacun pourra prendre connaissance, en Mairie, des dossiers mis à l'enquête, sous format papier ou sur un poste informatique aux jours et horaires susvisés.

Les documents du dossier d'enquête publique seront également consultables sur le site internet : [www.lhuis.fr](http://www.lhuis.fr)

Les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête ou être adressées par écrit au Commissaire enquêteur : Mairie de LHUIS - M. le Commissaire enquêteur - 10 Place de la mairie - 01680 LHUIS.

Il sera également possible de consigner ses observations par voie électronique à l'adresse suivante : [mairie.lhuis@gmail.com](mailto:mairie.lhuis@gmail.com)

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public, à la Mairie de LHUIS, pour recevoir ses observations aux dates et heures suivantes :

- Le mercredi 20 novembre 2019 de 9h à 12h,
- Le jeudi 5 décembre 2019 de 9h à 12h,
- Le samedi 21 décembre 2019 de 9h à 12h.

S'agissant du projet de Plan Local d'Urbanisme, il a fait l'objet d'une évaluation environnementale contenue dans le dossier du projet de Plan Local d'Urbanisme, notamment dans le rapport de présentation.

S'agissant du projet de zonage d'assainissement (volet eaux usées et eaux pluviales), l'évaluation environnementale a rendu un avis le 10/04/2019, et a décidé que le projet de zonage d'assainissement n'est pas soumis à évaluation environnementale.

Le rapport et les conclusions motivées du Commissaire enquêteur seront déposés à la Mairie de LHUIS et sur le site internet [www.lhuis.fr](http://www.lhuis.fr) pour être tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

**Le Maire de LHUIS, Simon ALBERT**  
1918573

**La Voix de l'Ain**

LA VOIX DE L'AIN est un hebdomadaire édité par la SAS H.C.R.  
Siège social : 18 bis, rue Lalande - 01003 Bourg-en-Bresse - Tél. 04 74 23 80 50  
[www.lavoixdelain.fr](http://www.lavoixdelain.fr) - courriel : [redaction@lavoixdelain.fr](mailto:redaction@lavoixdelain.fr)

Associés	La Manche libre, SOGEMEDIA
Directeur délégué et rédacteur en chef	Nicolas BERNARD
Publicité locale	Tél. 04 74 23 80 77 - <a href="mailto:publicite@lavoixdelain.fr">publicite@lavoixdelain.fr</a>
Publicité nationale	Espace PHR, 72, rue d'Hauterive, 75010 Paris - Tél. 01 45 23 98 00
Abonnement 1 an	Papier 79 € - Numérique 59 €
Commission paritaire	n° 0922 C 79993
Impression	C.I.R.O. Saint-Lo

Origine du papier : France  
Taux de fibres recyclées : 100% Écolabel européen du fournisseur sur ce papier n° P37001 - Ffot.011 kg/t

